



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 26/1 (1999)

DOI: 10.11588/fr.1999.1.47307

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





256 Rezensionen

langue vulgaire. Cette évolution de l'écrit pour la noblesse dénote un changement social, une profanisation de cet usage. De même qu'il est question de >Verschriftung« et >Verschrift-lichung« pour la mise par écrit de données jusque là orales et de copies de celles-ci, il s'agit de >Verrechtlichung« avec la mise du droit par écrit. Les nobles mettent par écrit leur patrimoine, non pas tant pour fixer la liste de leurs possessions que pour bâtir une tradition. En tout cas dans l'histoire de la noblesse de ces régions, des changements notables affectent les sources qui nous aident à la connaître.

Pour l'image du noble, Karl Schmid avait promis sa participation et déterminé les images dont il entendait faire le commentaire. L'année 1993 lui fut fatale et il ne put aller au-delà d'une incitation à la réflexion; Volkhard HUTH reçut ainsi la tâche redoutable de le représenter, puis de donner un texte en souvenir de lui: »Bildliche Darstellungen von Adligen in liturgischen und historiographischen Handschriften des hohen Mittelalters« (p. 100-176); il assure donc la présentation de trois dossiers, empruntés à l'histoire de la famille de Canossa par Donizo (Codex Vaticanus latinus 4922) du début du XIIe siècle, au »psautier du landgrave« (Württ. Landesbibl. codex HB II 24) du début du XIIIe siècle, et à un livre de l'abbaye de Saint-Vincent de Metz (Codex latinus Monacensis 28565). Les photos proposées dans le volume sont de toute première qualité et nombreuses. Elles présentent des nobles, des princes et des princesses, des évêques, des saints. Le premier manuscrit magnifie les ancêtres italiens de la comtesse Mathilde; dans le second, on trouve la parenté du landgrave de Thuringe avec les rois de Hongrie et de Bohême; Saint-Vincent de Metz, à la fin du XIIe siècle, s'est préoccupée de son fondateur, l'évêque Thierry Ier († 984) et des saints que celui-ci a rapportés d'Italie, dont sainte Lucie. On comprend que ces images sont en relations avec le texte qui les accompagne ou les porte, qu'elles représentent des hommes et des femmes aux vêtements et aux ornements riches, qu'elles font une place méritée aux hommes d'église. V. Huth reprend à juste titre deux phrases de D. Allibert: »L'iconographie, c'est l'art d'établir des hypothèses« et »(l'image) met en valeur ce qui est indispensable«.

L'ouvrage annoncé de K. F. Werner voit à présent le jour et se trouve sur l'étal des libraires. Il va donner lieu à débat; un compte rendu de son nouveau livre figurera à son tour dans cette revue. Dans le cas présent, à ce qu'est la noblesse pour l'un ou l'autre de ceux qui ont voulu lui faire honneur, il répond en donnant son point de vue dans les pages finales. Il nous reste donc à le lire et à le discuter; il aura certainement eu plaisir à recevoir toutes les informations, les hypothèses et les certitudes que ce livre nous apporte, car en s'ingéniant lui-même à lancer des hypothèses, il s'est préparé déjà à répondre à ses opposants.

Michel Parisse, Paris

Vom Kloster zum Klosterverband. Das Werkzeug der Schriftlichkeit. Akten des Internationalen Kolloquiums des Projekts L 2 im SFB 231 (22.–23. Februar 1996), hg. von Hagen Keller und Franz Neiske, München (Fink) 1997, VII–486 p. (Münstersche Mittelalter-Schriften, 74).

Depuis 1986, le »Sonderforschungsbereich 231 « de l'université de Münster explore, au travers de ses divers »Teilprojekte«, les divers aspects de l'écrit pratique au Moyen Age; et en son sein, le projet L 2 s'est penché particulièrement entre 1992 et 1995 sur l'écrit au sein de la vie conventuelle médiévale, plus précisément sur »la littéralisation des coutumes monastiques au Moyen Âge« (Das Schriftlichwerden klösterlicher Lebensgewohnheiten im Mittelalter), sous la direction de Joachim Wollasch. Les actes du colloque ici édités sont un résultat du travail de cette équipe de recherche et de ses collaborations scientifiques: au total, ce sont 18 communications qui sont rassemblées, embrassant une vaste aire chronologique, des débuts du monachisme occidental au XVe siècle, en un spectre thématique étendu

permis par une conception large du thème central de recherche, ce que souligne Hagen Keller dans son introduction. À ces communications est par ailleurs annexée une liste des publications de Joachim Wollasch, reflet d'une activité dont l'importance ne saurait se résumer. Dans l'impossibilité de rendre compte de la totalité des communications toutes fort intéressantes, on a choisi de se concentrer sur quelques-unes qui illustreront, on l'espère, la diversité des approches retenues.

Un certain nombre de contributions abordent les problèmes posés sous un angle synthétique, posant leurs questions à des ensembles vastes. Ainsi, après l'introduction aux actes du colloque rédigée par Hagen Keller, Arnold Angenendt étudie-t-il (Kloster und Klosterverband zwischen Benedikt von Nursia und Benedikt von Aniane, p. 7-35) la construction de l'idée d'unité monastique dans l'intervalle chronologique séparant Benoît de Nursie et Benoît d'Aniane, partant de la constatation que la règle du premier n'évoque en aucun cas la notion de réseau monastique (Klosterverband). Après que le concile de Calcédoine a contribué de manière décisive à la définition du monastère, on voit les différentes possibilités d'agrégation jouer, d'abord dans les domaines irlandais (Iona) et anglo-saxon, puis arriver sur le continent par l'intermédiaire entre autres de Colomban, avant que de fortes personnalités comme Willibrord à Echternach, sous les auspices de Pépin II de Herstal et Plectrude, ou encore Boniface, ne concentrent entre leur main la direction de plusieurs établissements. Le mouvement se poursuit, passant, plus que par Pirmin, fondateur de Reichenau, Murbach et Hombach, dont l'auteur minimise le rôle comme fondateur d'un réseau monastique, par Chrodegang de Metz pour en arriver à Louis le Pieux, et à l'idée d'une Eglise, d'une foi et d'un empire unis, ne s'agissant ici que d'une vision générale, partant du pouvoir politique, dans laquelle n'entre pas l'idée de groupe de monastères soumis à une tête. Dans les articles transversaux, on peut également relever celui de Cosimo Damiano Fonseca (Constat... monasteriorum esse tam canonicorum quam et monachorum. Le influenze monastiche sulle strutture istituzionale delle Canoniche e delle Congregazioni canonicali, p. 239-251), qui après être remonté aux origines (Eusèbe de Verceil et Ambroise de Milan) et aux influences de la règle bénédictine sur la Regula canonicorum de Chrodegang, souligne l'importance de la Carta caritatis cistercienne plusieurs siècles après, pour les Prémontrés notamment, et évoque le rôle de la liturgie.

D'autres contributions montrent les établissements religieux en relation avec le monde qui les entoure, en particulier avec les pouvoirs municipaux, comme Michel PETITJEAN (Conflits de justice entre l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon et la mairie de Dijon aux XIVe et XVe siècles, p. 406-422), qui présente des conflits et des empiètements juridiques nés de l'apparition et du développement parallèle de deux justices. Dietrich POECK (Klöster und Bürger. Eine Fallstudie zu Lübeck [1225-1531], p. 423-451) a choisi lui de traiter des relations entre monastères et bourgeois. Sa contribution montre de manière frappante les fondations et cloîtres jouer dans les rapports de force entre bourgeoisie et évêque, et servir celle-là dans son affirmation. En 1225, les Franciscains s'installent sur une parcelle appartenant au burgus, faisant ainsi contrepoint au cloître Saint-Jean qui relève de la sphère d'influence épiscopale; ce dernier sera d'ailleurs, après de nombreuses transformations, finalement attiré, au début du XIVe siècle dans l'orbite des familles de l'échevinage, qui y place parents et alliés. Le couvent dominicain est considéré comme le symbole de la victoire remportée dans ces années par la ville sur le roi du Danemark et donc de sa liberté (la fondation aurait suivi immédiatement la victoire suite à un vœu), et la concurrence entre Mineurs et Prêcheurs ne les empêche pas de se trouver ensemble du côté de la municipalité dans ses conflits avec l'évêque; les Franciscains notamment ont avec elles des relations extrêmement étroites. Les testaments confirment l'importance pour les bourgeois de Lübeck des établissements religieux, qu'ils dotent au fond à peu près tous; tant il est vrai que comme l'affirme l'auteur p. 448, les messes et les prières pour la ville font pour eux partie d'un ensemble au même titre que les marchés et autres mesures de type économique. Pour reprendre la der258 Rezensionen

nière phrase de cette contribution: »Les églises des monastères ne formaient pas seulement des éléments essentiels du bâti extérieur de la ville, mais modelaient aux yeux des bourgeois, à un degré particulier, le corps spirituel de la ville.«

L'existence d'un phénomène doit se refléter dans la conscience qu'en a l'entourage de l'entité où il se produit; c'est pourquoi Franz Neiske (Papsttum und Klosterverband, p. 252-276) s'attache à retracer la prise en considération de l'idée de >Klosterverband« au miroir des actes pontificaux d'une part, et de leur conservation dans les cartulaires d'autre, en se penchant sur trois exemples, Cluny, Saint-Victor de Marseille et la Chaise-Dieu. Pour Cluny, récipiendaire privilégié par le nombre d'actes reçus, c'est au cours du XIe siècle que cette conscience apparaît et se développe, prenant forme en particulier sous Grégoire VII et se complétant sous Urbain II, étant alors prise aussi comme notion juridique (p. 261). Saint-Victor et la Chaise-Dieu connaissent des évolutions plus tardives à cet égard, ayant aussi démarré leur rôle comme centre d'un réseau monastique plus tard, entre 1135 et 1188 pour le premier, et au plus tôt en 1107 pour le second. Une évolution se note de même dans les cartulaires, à Saint-Victor où il faut attendre le »petit« cartulaire au XIIIe siècle comme à Cluny, où le reflet de ces conceptions pontificales dans l'ordonnancement des pièces ne leur est pas contemporain: il faut attendre que les processus d'institutionalisation interne aient

joué à plein pour que les habitudes de copie des documents changent.

N'oublions pas le sous-titre de ce colloque: »Das Werkzeug der Schriftlichkeit«. Dans cette ligne viennent s'inscrire plusieurs contributions serrant de très près des problèmes de critique textuelle, comme celle de Veronika von Büren (Vom Nutzen literarischer Handschriften als historische Quellen. Das Beispiel der Solintradition im 9. Jh., p. 88-99). L'auteur se base en effet sur une étude critique détaillée de la tradition manuscrite, d'abord au sein d'un groupe d'élèves de Raban Maur à Fulda, à savoir Walafrid Strabon, Gottschalk et surtout Loup de Ferrières, dont un manuscrit collationné de Solin est ensuite découvert par Gerbert d'Aurillac, ancien oblat de Saint-Géraud d'Aurillac, qui l'utilise pour réaliser ce qu'il faut considérer comme une »édition critique« du texte. Celle-ci a peut-être été réalisée pour Cluny et il faut sans doute l'identifier avec une entrée correspondante dans le catalogue de la bibliothèque. Joint à d'autres exemples de l'intérêt de Maïeul pour le livre, sentiment qu'il partage sans doute avec un autre clunisien, Héric, qu'il a installé comme abbé de Saint-Germain d'Auxerre, c'est ainsi toute l'importance des relations personnelles et culturelles dans l'ensemble clunisien à la fin du Xe siècle qui est suggérée. Dans la même veine sont à citer Eef Overgaauw (Die älteren Martyrologien der Diözese Hildesheim, p. 118-146) ou Burkhardt Tutsch (Texttradition und Praxis von Consuetudines und Statuta in der Cluniacensis Ecclesia [10.-12. Jh.], p. 173-205).

D'autres auteurs tirent leur réflexion de l'analyse des règles en vigueur au sein de tel ou tel ensemble, en y développant sa propre optique de recherche. Clemens KASPER (Von der Exhortatio zur Regula. Von mündlicher Regelung zu schriftlicher Regel im Mönchtum von Lérins) prend ainsi le processus de mise par écrit de la règle et d'institutionalisation qui l'accompagne comme point d'observation du phénomène subséquent de mise en relations de plusieurs établissements, qui prépare la construction d'un réseau monastique. Maria HILLEBRANDT (Abt und Gemeinschaft in Cluny, 10.-12. Jh.) se penche elle sur l'élection de l'abbé, et le problème du »corps électoral« et du groupe des seniores au sein du monastère, notant que c'est avec l'avènement d'Hugues Ier que la composition de ce groupe change après l'arrivée d'un nouvel abbé. Gert MELVILLE (Von der Regula regularum zur Stefansregel. Der normative Sonderweg der Grandmonstenser bei der Auffächerung der Vita religiosa im 12. Jh., p. 343-361) montre que l'idée directrice de la vie évangélique et de la seule validité de l'évangile comme règle domine toute la construction normative et institutionnelle des Grandmontains pour aboutir à une formation originale.

Plusieurs institutions ou comportements sont générateurs de liens directs ou indirects entre établissements, même sans que l'on puisse parler de Klosterverband, et conformé-

ment à l'attention portée par le thème du colloque sur l'aspect processuel et large de la question, plusieurs auteurs l'abordent par ce biais. Jutta Maria BERGER (Gastfreundschaft und Gastrecht in hochmittelalterlichen Orden, p. 364-405) évoque les liens de l'accueil, soulignant les différences entre Cisterciens et Clunisiens à cet égard en les mettant en rapport avec leurs différences structurelles: chez les premiers notamment, l'accueil interne se met plus vite en place, parallèlement aux institutions nécessitant le voyage des membres; en revanche, d'un point de vue statutaire, les monastères de Cîteaux s'ouvrent plus tardivement aux autres ordres. Barbara Rosenwein (Association through exemption: Saint-Denis, Salonnes and Metz, p. 68-87) considère les types de liens qui peuvent naître à partir d'un acte juridique d'exemption. Avec en point de départ le rappel de l'importance et de la variété de la notion de lien dans la société du haut Moyen Age, elle montre comment l'exemption et l'immunité concédées en 777 au monastère de Salonnes, au synode de Paderborn pour l'un, et par Charlemagne à Aix-la-Chapelle pour l'autre, en faveur de son fondateur Fulrad, abbé de Saint-Denis et chapelain du roi, a d'abord lié directement Saint-Denis, Salonnes et la royauté; mais de manière plus large, l'évêque Angilramnus de Metz, concesseur de l'immunité, a par cet acte établi un lien de communauté de nature spirituelle - outre les relations personnelles existantes - entre les différents protagonistes, en affirmant par là une vision de l'Eglise, de son rôle et des relations de Metz avec la royauté dans laquelle tous jouent en harmonie. Alphons ZETTLER quant à lui considère (Fraternitas und Verwandschaft. Verbindungslinien und Wirkkräfte des Austauschs zwischen frühmittelalterlichen Klöstern, p. 100–117) le problème du point de vue des liens qui peuvent se créer entre établissements, à l'exemple des monastères de Reichenau et Saint-Gall, qui bien que fondés par deux personnalités différentes (Pirmin pour le premier, Othmar pour le second) tissent des liens étroits, favorisés d'abord par leur proximité géographique, puis par leur soumission durant une vingtaine d'années au même abbé et au même seigneur. Ces liens, formalisés par un acte écrit en 800, lequel sera renouvelé en 945 et 1145, se traduisent notamment par des échanges liturgiques. C'est particulièrement le cas pour la commémoration des morts (l'auteur donne p. 104-112 des exemples tirés des nécrologes), où ils sont renforcés par des liens de parenté entre membres des deux établissements. Ces liens de proximité trouvent leur plus célèbre exemple dans la confection à Reichenau du célèbre plan de Saint-Gall.

D'autre encore présentent en fait des articles de nature monographique centrés sur un ou plusieurs établissements, en les orientant bien sûr dans le sens de la problématique abordée. Andreas SOHN (Vom Kanonikerstift zum Kloster und Klosterverband. Saint-Martin-des-Champs in Paris, p. 206–237), montre comment d'une communauté de chanoines réguliers, fondée en 1060 par un Henri Ier n'ayant entretenu aucun rapport avec Hugues Ier de Semur ni avec l'Ecclesia Cluniacensis, on en arrive, après la transmission à Hugues dans les années 1070 par Philippe Ier, à un double mouvement d'imbrication au sein d'un réseau monastique: d'une part, Saint-Martin-des-Champs relève de l'Ecclesia Cluniacensis, d'autre part, il est lui-même le centre d'un réseau local. Loin de s'expliquer par des problèmes d'ordre interne et disciplinaire, auxquels il n'est fait allusion que de manière suspecte au XIVe siècle, il faut sans doute voir là entre autres la volonté du roi de s'inscrire dans le mouvement général de développement de Cluny, le poids pris par Hugues de Semur qui est alors adjoint par le pape au légat Hugues de Die, sans compter qu'il est de plus apparenté à l'évêque de Paris (qui dirigera par ailleurs la chancelerie à partir de 1085). Franz FELTEN, afin de combler un manque qu'il dénonce à juste titre, se dirige du côté des ensembles féminins (Verbandsbildung von Frauenklöstern. Le Paraclet, Prémy, Fontevraud mit einem Ausblick auf Cluny, Sempringham und Tart, p. 277-340), en livrant outre les études de cas de très intéressants aperçus comparatifs.

Enfin, Thomas LEHMANN (Martinus und Paulinus in Primuliacum [Gallia]. Zu den frühesten nachweisbaren Mönchbildnissen [um 400] in einem Kirchenkomplex, p. 56-65)

260 Rezensionen

mène un excursus du côté des arts graphiques, évoquant des portraits, dont on n'a que la trace écrite, de Martin de Tours et Paulin de Nole au baptistère de *Primuliacum*.

De la multiplicité des approches proposées par les différentes contributions ressort ainsi un ensemble qui, s'il peut parfois paraître quelque peu dispersé, n'en offre pas moins un intéressant tableau, peut-être impressionniste, de la question. Il ne faut d'ailleurs à cet égard pas oublier qu'il s'agit de l'activité d'une catégorie d'équipe de recherche dont la diversité est une caractéristique normale. C'est au reste peut-être un des grands intérêts de ce recueil d'illustrer la manière dont un thème de recherche peut susciter des réflexions et des mises en œuvre différentes, de la large synthèse à l'étude de cas, de l'histoire du droit à celle des textes littéraires, et même à celle des images. Bien sûr, un tel parti a aussi pour conséquence de ne pas donner un ensemble très fortement structuré ou linéaire, et de privilégier d'une certaine manière les démarches internes des articles par rapport à une progression d'ensemble. On peut peut-être le regretter; mais c'est sans aucun doute un effet difficilement évitable de la diversité d'approche relevée plus haut.

Sébastien BARRET, Paris/Dresde

Irene Erfen, Karl-Heinz Spiess (Hg.), Fremdheit und Reisen im Mittelalter, Stuttgart (Mittelalterzentrum Greifswald/Steiner) 1997, VIII – 319 S.

Der Sammelband ist das greifbare Ergebnis des Vorhabens, die Greifswalder Mittelalter-Tradition neu zu beleben. Seit Januar 1995 besteht an der dortigen Universität ein Mittelalter-Zentrum, das mit einer Tagung im November 1995 zu Fremdheit und Reise erstmals an die Öffentlichkeit trat. Das Thema war bewußt gewählt worden, um alle an Mittelalterforschung in Greifswald tätigen Wissenschaftler zusammenzubringen und erstmals zu zeigen, »wozu eine kleine und noch im Auf- bzw. Umbau begriffene Universität bereits fähig ist« (S. VII). Und dies ist erstaunlich: Immerhin 18 Beiträge Greifswalder Universitätsangehöriger sind in dem Sammelband vereint, dabei stehen die Hgg. auch für die Ausrichtung: Germanistische und allgemeinhistorische Beiträge dominieren, weiterhin sind jedoch die Geschichte der Pharmazie, der Medizin, Vor- und Früh-, Kunst- und Rechtsgeschichte sowie Anglistik und Romanistik beteiligt.

Irene ERFEN skizziert einleitend die Positionen der Forschung. Fremdes und Eigenes sind eng aufeinander bezogen und bieten den Rahmen, um die folgenden Beiträge zu bündeln. Claus-Dieter Wetzel thematisiert in philologischer Sicht das altengliche frempe stremde und die entsprechenden Ableitungen.

Karl-Heinz Spiess stellt dann eine besondere Art von Reisen vor: die Brautreisen des europäischen Hochadels. Er verdeutlicht mit instruktiven Beispielen die vielfältigen Adelsbeziehungen und zeigt, wie eng Kulturschock und Kulturvermittlung beieinander liegen konnten. Doris Ruhe thematisiert in einem Beitrag zur »fremden Frau« den Befund, daß seit der Karolingerzeit die Exogamie bestimmend gewesen sei. Rolf Bräuer unterstreicht, wie sehr das Unterwegssein und »Erfahren« der Welt die epische Thematik bestimmte; nicht nur Roland im Rolandslied, sondern auch die epischen Helden erscheinen fast grundsätzlich ständig in Bewegung.

Unter die Begriffe Erlebnis und Erinnerung stellt Cordula NOLTE die fürstlichen Pilgerfahrten nach Jerusalem im 15. Jh. Ausgehend von einigen Beispielen entwickelt sie eine Perspektive für weitere Forschungen: Auffällig ist, wie nicht nur in Berichten, sondern auch in Bauten und anderen Überresten eine memoria der Adelsreisen gleichsam im Medienverbund aufgebaut werden konnte.

Detlef KATTINGER thematisiert die Probleme der Fremdherrschaft am Beispiel der Regierungszeit Albrechts von Mecklenburg in Schweden (1364–1389). Ulrich MÜLLER diskutiert anhand der archäologischen Funde der Spielfiguren von Schach und Hnefatafl,